



L'œil de Lynx

Janvier / Fév / Mars 2009 – n° 54



L'ŒIL de Lynx

Bulletin de liaison

Exceptionnellement, en éditio, un extrait du rapport moral de l'année 2008

Toujours plus vite, toujours plus loin, toujours plus grand. Un enfant de six ans pourrait comprendre que dans un monde fini il ne peut y avoir indéfiniment de croissance sans dommages pour d'autres.

Bien sûr, il faut vivre avec son temps, mais trop souvent, après nous avoir vanté les mérites d'une technologie et nous en être rendus dépendants nous constatons que la dite technologie n'est pas sans dangers.

On le voit bien avec le téléphone portable. Une récente étude démontre sa nocivité à partir de 11 minutes d'utilisation quotidienne. Je pense entre autre à tous ces jeunes qui passent des soirées entières le portable à l'oreille. Allons nous vers un nouveau scandale sanitaire du même type que l'amiante ?

Je pourrais encore vous parler des pesticides, de la mortalité des abeilles, des vaccins...

Les enjeux dépassent nos frontières jurassiennes et nationales. Face à la crise financière et économique dont nous subissons tous les premiers effets, la crise climatique qui s'annonce pourrait être bien pire encore. Nos associations environnementalistes, sans prétendre avoir de réponse à toutes les questions peuvent cependant proposer une approche globale aux problèmes cruciaux des prochaines décennies. A chacun de nous de les faire vivre. Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier chacun d'entre vous pour le temps et l'énergie qu'il consacre à JNE et redire à quel point il est important d'être une fédération car le nombre fait la force.

*Dominique BIICHLÉ,
Présidente de JNE*

Conception et réalisation : Jura

Nature Environnement - 50 rue Georges Trouillot - 39000 LONS LE SAUNIER

Tél & Fax : 03 84 47 24 11 – Courriel : contact@jne.asso.fr - site : <http://www.jne.asso.fr>

N°ISSN 1955-1576 - Imprimé sur papier recyclé par le CAT de Lons le Saunier

Avec la participation financière du Conseil Général du Jura et de la DIREN de Franche Comté

JNE se concerte....



Sommaire

Edito p.1

JNE se concerte p.2 et 3

Actu Jura p.3

A lire et à voir ...p.4

JNE, au secours des pelou-
ses sèches p.5

Bonnes nouvelles p.6

Actu Région p.7

Actu Nationale... p.8

Parmi les sujets abordés en Conseil d'Administration les 13 janvier et 18 février derniers

Vie de la fédération

Accompagnement JNE par le DLA (voir n° 53) : deux cabinets ont répondu à l'appel d'offres. « Vulpes » paraît trop centré sur la future Maison de l'environnement). « En Contrepoint », qui répond mieux à nos attentes, est retenu par le CA.

Salaire Delphine Durin : la proposition d'augmenter le salaire de Delphine est émise. Le mode d'augmentation est étudié. A l'unanimité, le CA adopte le passage de l'indice 300 à l'indice 320. (Convention Collective de l'Animation)

Subventions : sont prévues et attribuées en 2009 les subventions suivantes : ville de Lons le Saunier 1400€, Conseil Général du Jura 20400 €.

LGV branche sud : M. Pélissard a répondu au courrier de JNE. Il est favorable à la LGV et développe ses arguments. Cette réponse n'amène aucune décision

pour le moment.

Communication « grand public »

Projection du film « Cultivons nous en cultivant la terre » dans le cadre des rendez-vous nature 2009 à l'EPLEF-PA de Montmorot le 9 avril, fête de la nature en Bresse du Jura les 15 et 16 août.

Relations avec les associations et adhérents :

Carrière de Moissey : le carrier qui a exploité au-delà de ce qui lui était autorisé a demandé une poursuite sur un an de cette exploitation d'Eurite. Malgré l'avis réservé des services de l'Etat, et dans l'objectif d'ouvrir une autre carrière qui couperait le massif de la Serre en deux, cette poursuite de l'exploitation a été autorisée par un arrêté préfectoral du 27 janvier. Serre Vivante demande un recours de JNE devant le tribunal administratif. Le CA, le 18 février, après un vote à l'unanimité des présents, décide de déposer ce recours.

Plusieurs membres du Conseil Municipal d'Andelot en Montagne nous ont fait part de leur désir d'empêcher l'extension d'une carrière sur leur territoire mais ne savaient pas comment agir, l'enquête publique étant en cours. Daniel Bernardin est allé consulter le registre d'enquête pour voir les observations à faire. Il a également rencontré les élus pour leur faire part de l'avis de JNE sur ce dossier.

A Villers Robert, un problème d'assainissement non collectif suite à des travaux non terminés. JNE donne aux plaignants des infos pour qu'ils fassent des démarches de leur côté, avant de prévenir éventuellement la DDASS.

A Longcochon, une agricultrice fait le lien de cause à effet entre la contamination par des bactéries fécales d'un fossé d'écoulement et la mortalité de ses veaux. JNE prévient la DSV, DDEA, ONEMA, DDASS.

Carrière de Revigny : l'association de défense de la vallée de la Vallière souhaite que JNE reprenne leurs arguments contre l'ouverture de cette carrière marbrière qui risque d'augmenter le trafic routier camion dans la reculée. La position de JNE n'est pas tranchée, l'utilisation d'une ressource locale étant jugée intéressante. Notre représentant s'abstiendra peut être sur ce dossier suivant ce que présentera la DRIRE à la commission des carrières.

Questions diverses :

L'ASPAS (protection des animaux sauvages) nous demande de relayer l'information sur l'existence d'une consultation publique européenne sur le piégeage via internet, le message a été transmis à nos adhérents.

Pelouses sèches Jura Nord
Deux plans de restauration des pelouses du Nord Jura ont été élaborés et présentés aux acteurs locaux. (voir article p.5)

Réunions et Commissions :

- Rencontre avec Madame la Préfète le 6/01 (Marc, Dominique, Delphine)
- Commission des carrières le 9/01 (Daniel Bernardin)
- Réunion déchets BTP le 20/01 (D.Durin)
- CODERST le 16/02/09 (D. Biichlé) et le 24/03 (J.Lançon)
- Réunion Mont Guérin le 20/02/09 à 9h30.(V.Dams., D. Durin)
- Rencontre avec l'entreprise JTA pour pelouse sèche de Chevigny le 20/02 à 14h00 (V. Dams, D.Durin)
- Enquête publique Andelot –rencontre avec les élus municipaux le 24/02/09 (D.

- Bernardin)
- Rencontre DLA le 26/02/09 (D.Malécot, D.Bernardin, D. Biichlé, J.Lançon, D.Durin)
- 2/03 Cerfs en forêt de Chaux – concertation en préfecture pour le futur plan de chasse (D.Malécot, V.Dams)
- Réunion préparatoire du festival du film St Amour le 2/03 (Mireille Berthault, Vincent Dams)
- Réunion sur le terrain avec les services archéologiques le 3/03/09 pour la réouverture du Mont Guérin (Vincent Dams)
- Contrat de rivière Seille le 4/03/09 (D.Durin)
- 5/03 réunion LGV en Préfecture (J.Lançon)

- AG de FCNE le 10/03/09
- CDAF le 10/03/09 (D.Durin)
- Comité de gestion cynégétique à Chatillon le 19/03 (V. Dams)
- AG CPIE Haut-Jura le 27/03 (S.Favre)
- AG de JNE le 28/03
- 26/03 Natura 2000 Chapelle des Bois (E.Deniset)



Actu Jura

Coup de gueule

LGV Rhin-Rhône : « le tracé introuvable n'existe pas »

le 02.04.2009

Dans une lettre ouverte, Christian Guillot, le président de l'association d'opposants à la LGV « AC-TIF en Bresse », estime que la réunion des maires et conseillers, qui s'est tenue dernièrement à Flacey-en-Bresse, « a confirmé ce que nous déclarons depuis des années : on cherche à concilier l'inconciliable pour tenter de trouver un tracé introuvable sur un territoire totalement inadapté au passage d'une LGV.

Nous, opposants à toute ligne nouvelle, sommes persuadés qu'un refus ferme et global des élus de ce territoire renverrait le dossier dans le tiroir d'où il n'aurait jamais dû sortir.

L'improvisation, la confusion et les antagonismes grandissants qui règnent aujourd'hui dans cette foire d'empoigne, le peu d'enthousiasme des porteurs de projet, l'embarras de RFF, le double discours de ceux qui réclament la LGV d'un côté mais la renvoient chez le voisin de l'autre, tout cela nous conforte dans cette idée.

C'est à eux et à leurs conseillers municipaux que nous nous adressons. Ce n'est pas tel ou tel hameau, tel ou tel lotissement, telle ou telle exploitation, forêt communale ou entreprise qu'il faut épargner.

Ce sont les centaines de familles, d'habitations, les milliers d'hectares de terres agricoles et d'espaces forestiers qui, dans tous les cas, seraient dramatiquement et irrémédiablement touchés, du nord au sud. Quel que soit le fuseau.

La sauvegarde du bocage bressan, unique en son genre, ne se négocie pas.

Les solutions existent. Nous disposons d'un réseau ferroviaire sans équivalent. Contentons-nous de le remettre à niveau.

Cela représente un siècle de chantiers pour RFF. »

Dernière info Le conseil municipal de Beaurepaire en Bresse dit non à tous les tracés de la LGV

Par douze contre et une abstention, la municipalité a donc décidé de s'opposer purement et simplement à la LGV.

Ciné

Nous resterons sur Terre

Nous resterons sur Terre. Evidemment, notre futur est ici. Mais comment ? La question brûle toutes les lèvres.

Les changements climatiques inquiètent, les espèces s'éteignent, les ressources s'épuisent, les villes s'étendent.

Pouvons-nous inverser le cours des choses ? Le voulons-nous vraiment ?

Avant tout un angle, une sensibilité différente, un oeil neuf sur le rapport que l'homme moderne entretient avec son environnement. Sur un rythme soutenu, des images puissantes, des témoignages choc et une bande son électrisante.

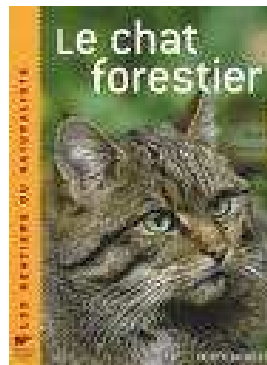
"Nous resterons sur Terre" regarde le monde d'aujourd'hui dans les yeux et dresse l'état des lieux d'une harmonie qui vacille. Avec l'environnementaliste James Lovelock, le philosophe Edgar Morin et les Prix Nobel de la Paix Mikhaïl Gorbatchev et Wangari Maathai.

Découvrez la bande-annonce sur : www.nousresteronssurterre.com

WANGARI MAATHAI MIKHAIL GORBACHEV EDGAR MORIN JAMES LOVELOCK



Livres



Le Chat forestier Par Patrice RAYDELET

Le chat forestier, ou chat sauvage, est un petit prédateur encore largement méconnu. Dans les écrits et les esprits, la taille, le poids et la férocité de *Felis silvestris* étaient souvent exagérés. Il avait la réputation de s'attaquer à de nombreuses espèces gibier et d'être dangereux pour l'homme ! Considéré comme nuisible, il a été victime de campagnes de piégeage qui ont abouti à sa disparition de nombreuses régions d'Europe.

Dorénavant protégé dans la plupart des pays de son aire de répartition, le félin reste menacé par la dégradation de son habitat mais aussi par l'hybridation avec le chat domestique. Cet ouvrage fait le point sur plus de quarante ans d'études menées sur cette espèce en France et en Europe. Il présente les travaux les plus récents obtenus grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la génétique. Afin de suivre l'évolution de ce petit prédateur indispensable à son écosystème, l'homme devra être capable de lui assurer un avenir à ses côtés.

Collection : Les sentiers du naturaliste
192 p. / 26 €

Aux côtés des Bergers et des loups... pour l'avenir de nos montagnes

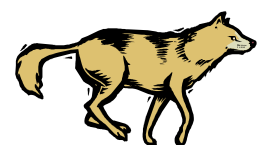
A pas de loup

L'association et ses écovolontaires nous emmènent dans un passionnant voyage en marge du monde moderne et de ses stéréotypes. L'ouvrage nous livre, au-delà du conflit entre loups et bergers souvent simplifié par les médias, une analyse claire et haute en couleurs de la problématique du milieu pastoral ovin qui doit cohabiter avec les prédateurs, et des traitements que lui réservent les sphères associative et gouvernementale rarement conciliables.

Pour corroborer cet exposé minutieux, les témoignages de bénévoles, sans parti pris, nous ouvrent les yeux, sous un angle sociologique, sur l'élevage ovin dont on oublie souvent l'importance culturelle et économique, tout en réhabilitant le loup, cet animal injustement diabolisé dans notre société avide de simplifications confortables mais hâtives.

Laurence Girard, co-fondatrice d'A pas de loup est à l'initiative du programme Loupastres qui a débuté en 1998 pour favoriser la cohabitation du pastoralisme avec les grands prédateurs.

174 p//15 € - 2007



JNE au secours des pelouses sèches

Les pelouses sèches sont des milieux sensibles hébergeant une flore et une faune singulières et bien souvent d'affinité méridionale. Le Jura, de part sa géologie calcaire, se révèle riche de ces milieux, notamment en Petite Montagne, sur le Haut Jura et sur le pourtour du massif de la Serre au nord du département.

Façonnées et entretenues durant des siècles par l'homme et les activités de pâturage extensif, ces zones de pelouses connaissent aujourd'hui une période critique. Le phénomène de déprise agricole (abandon du pastoralisme itinérant...) entraîne bien souvent leur disparition au profit de la forêt. Après les stades pré-forestiers caractérisés par une foulditude d'épineux (aubépine, prunellier...) et autres buissons (cornouiller, nerprun...), la forêt prend peu à peu le dessus en quelques décennies. Ce sont alors généralement des boisements de chênes qui prédominent, accompagnés ici ou là du charme, du frêne, de l'alisier, de l'érable ou encore du tilleul.

En conditions normales, le réseau constitué de pelouses entrecoupées de haies diverses et de petits bosquets, de murets et de murgers, de talus et de fossés forment une mosaïque de milieux riches en espèces remarquables et sensibles. Celles-ci, originaires des zones sèches du bassin méditerranéen voire des milieux steppiques d'Europe orientale ont été historiquement favorisées par l'homme. A un point tel qu'elles sont aujourd'hui, en France, totalement inféodées à ces milieux.

Périodiquement, et en fonction de la progression des épineux ou des zones ouvertes, de l'apparition d'une strate arborée ou de la formation d'un éboulis, les espèces liées à des stades particuliers d'évolution du milieu se succèdent et se remplacent, s'épanouissent et disparaissent un temps jusqu'à ce que les conditions soient à nouveau réunies. Ainsi, entre surpâturage et fermeture complète par les ligneux, tout un gradient est infiniment perceptible à qui sait le voir.

Malheureusement, le constat de dégradation de la qualité de ces milieux est généralisé et particulièrement éloquent autour du massif de la Serre. Afin de palier à cette évolution néfaste tant du point de vue écologique, économique que paysager, la Charte Environnement Nord Jura, en charge notamment de la conduite de la démarche NATURA 2000 sur ce massif, a initié une politique de restauration et de gestion de ces milieux avec l'aide de partenaires (DIREN, Conseil général, communes, JNE...).

Parmi ces initiatives locales, celles de deux communes, désireuses d'un accompagnement plus important tout au long de cette démarche de restauration écologique, a retenu l'attention de JNE qui s'est vu confier ce rôle d'assistant et de co-gestionnaire. Il s'agit de Chevigny qui possède une pelouse de près de 7 hectares sur une parcelle communale au Cros de Bois et de Montmiroy-la-Ville qui, sur le Mont Guérin, a également une zone

de pelouse en contexte forestier chevauchant une enceinte néolithique classée aux Monuments historiques depuis 1913.

Sur la période 2009-2011, des travaux de réouverture du milieu et des inventaires écologiques seront réalisés. La mise en place de cheptels domestiques pour le pâturage extensif de ces sites est aussi programmée puisque c'est la seule solution pour pérenniser ces milieux.

Il s'agit d'un chantier important pour JNE qui devra, en partenariat avec les acteurs locaux, rédiger les plans de gestion, définir les axes de gestion, aider les communes à désigner les entreprises prestataires à partir de l'élaboration d'un cahier des charges d'intervention, accompagner ces entreprises durant les travaux, installer les animaux domestiques par conventionnement et réaliser les inventaires permettant de mieux appréhender les gains pour la biodiversité et les milieux restaurés.

Cette action d'envergure sera l'un des fils conducteurs des missions de JNE pour les années à venir et nous vous tiendrons régulièrement informés des différentes avancées comme de la programmation de chantiers écovolontaires visant à augmenter la capacité d'accueil pour la faune et la flore sur ces sites.

Vincent DAMS

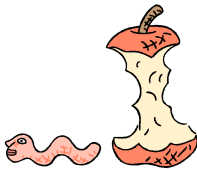
Bonnes nouvelles

Quelques bonnes nouvelles toujours bonnes à prendre....

Moins de déchets...

Le SYDOM du Jura est engagé dans une opération de promotion du compostage domestique. Dans ce cadre, le compostage collectif au collège de Nozeroy (env. 190 repas sur 4 jours/semaine) a débuté lundi 23 mars. Sur les 35 kg de déchets produits par jour dans la cantine de cet établissement près de la moitié partent maintenant au composteur.

... donc moins de déchets pour la poubelle grise qui partent à l'incinération



PASSIFLORE

L'opération Passiflore se poursuit avec JNE et Serre Vivante. Les 30 familles témoins du secteur de Dole ont pu intégrer différents gestes du quotidien pour réduire encore leur déchets et comme on pouvait s'y attendre, ça marche et la poubelle s'amincit. A travers plusieurs opérations (achats ciblés, autocollant stop-pub sur les boîtes aux lettres, compostage) et animations (couches lavables, visite du centre de tri, compostage collectif...) le public, une fois sensibilisé est motivé pour faire toujours mieux.

Nous espérons que cette action se poursuivra à l'échelle du bassin Lédonien ou pourquoi pas du Jura dans son ensemble.

Les résultats et le bilan complet de cette 1ère action qui doit absolument avoir une suite seront communiqués en juin. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

Guerre et paix dans le potager ! Le public en redemande...

Succès pour cette soirée organisée le 26 mars dernier à la MJC de Lons le Saunier dans le cadre des rendez-vous nature mais également durant la semaine sans pesticides.

Ce film de Jean-Yves Collet sur la mini-jungle que représente un jardin vivant (autrement dit un jardin où les maîtres du jeu ne sont pas les engrais chimiques et les pesticides de toute sorte !) a énormément plu. Les acteurs principaux : la micro-faune et ces derniers sont rapidement plébiscités par les spectateurs. Nous avons donc passé les deux parties du film qui reprend ainsi 2 saisons successives... au total 104 minutes au cœur de la végétation dans un jardin merveilleux...

Espérons que les prochains rendez-vous nature rencontreront le même succès, N'oubliez pas le prochain rendez-vous le 16 mai durant la fête de la Nature sur le plateau de Mancy pour découvrir les plantes ...à fleur de pente grâce à Dominique Malécot, conservateur du site.

AG de JNE

Cuisance Nature Environnement a mis les petits plats dans les grands pour accueillir cette année à Mesnay l'assemblée Générale de JNE. Très bel accueil et présentation du site avec plusieurs panneaux d'informations et l'intervention de Suzanne Giroud, Présidente de CNE et du maire de Mesnay, Monsieur Fuster. Débats divers mais particulièrement intéressants après le vote des rapports et enfin, 4 nouveaux administrateurs à JNE dont nous vous reparlerons très prochainement.

Si le temps n'était pas de la partie, Pascal Collin, directeur du CREN nous a néanmoins fait découvrir le site du Bief de Corne et 25 personnes ont bravé ainsi la pluie pour mieux connaître la richesse écologique



de ce site.

Dominique Biichlé, Présidente de JNE et Suzanne Giroud, Présidente de Cuisance Nature Environnement à droite sur la photo.

Encore merci à l'association Cuisance Nature Environnement, notamment Mme Giroud, M.Desvignes et à Pascal Collin du Conservatoire Régional des Espaces Naturels pour cette AG réussie.

Le projet débat public de FCNE, un financement pour le travail des associations militantes ?

Les associations militantes de niveau local sont pauvres : « fragilité financière du modèle économique » nous dit d'ailleurs en termes plus choisis le diagnostic du DLA. Effectivement, les associations du réseau nature environnement vivent pour certaines d'entre elles sans aucune subvention de fonctionnement ou alors avec une aide financière insuffisante pour assurer les postes salariés. Ce qui les oblige à monter des projets ponctuels ou réaliser des prestations pour équilibrer leur budget. Ces activités prennent du temps, qui ne sera donc pas consacré à leur mission principale, le débat public.

Une partie de cet investissement dans la vie publique est réalisé par les bénévoles mais la coordination, la veille documentaire, la diffusion d'informations, l'animation des réseaux sont réalisés par les permanents, qui jonglent avec les heures pour organiser au mieux le travail militant tout en grappillant à droite et à gauche quelques subsides pour remplir les caisses.

Pour remédier à ce problème ont été instaurés entre associations et collectivités les conventions pluriannuelles d'objectifs, qui permettent de financer les activités d'une structure sur des périodes de trois ans, en général.

Franche-Comté nature envi-

ronnement tentait régulièrement d'aborder le sujet des conventions pluriannuelles avec ses partenaires financiers, conventions dont bénéficient d'ailleurs depuis longtemps les associations traitant de patrimoine naturel.

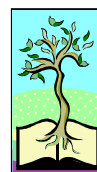
Un accueil de plus en plus favorable à cette demande se dessinait au Conseil régional, dont la Vice-présidente en charge de l'environnement semblait parfaitement comprendre les enjeux et l'intérêt d'un tel partenariat. Des discussions s'instaurent alors et en émerge le « projet débat public », qui prévoit une réorganisation et un renforcement des réseaux et propose une véritable nouvelle démarche participative aux partenaires publics, dans la logique du Grenelle de l'Environnement. Parallèlement, des contacts sont pris avec l'Agence de l'Eau qui semble favorable à un financement du débat public sur la thématique Eau. La DIREN pense alors que le projet peut être éligible aux fonds FEDER de la Commission européenne. La réflexion s'élargit avec la possibilité de mobiliser des sources plus importantes de financement, le travail des fédérations départementales est intégré dans le projet.

Une réunion est programmée le 2 avril avec le Conseil régional et la DIREN pour discuter d'un premier budget prévisionnel de l'opération et là... le Conseil régional, en pleine restriction budgétaire, annonce une participation maximum de 20 000 euros

sur un budget total de 260 000 euros... !

Mais, le lendemain, la Vice-présidente en charge de l'environnement décide de prendre les choses en main et solliciter un financement plus approprié. A suivre donc....

Martine LANDRY FCNE



Les tilleuls de Villeneuve Sous Chalamont(25) en sursis

2 tilleuls bicentennaires doivent être abattus à Villers sous Chalamont, la municipalité en ayant décidé ainsi. Un collectif d'habitants se mobilisent pour sauver les arbres

<http://www.sauvonslestilleuls.t-tm.com/>

Aux dernières nouvelles...

Des individus anonymes n'ont pas hésité à blesser deux des plus vieux tilleuls de France dans le cimetière de Villers-sous-Chalamont avec des haches. Par ce geste barbare, ils ont consolidé la décision d'abattage du conseil municipal.

Robin des Bois réitère sa demande de contre-expertise sur l'état sanitaire de ces deux tilleuls et estime que tout doit être entrepris pour sauvegarder leur avenir autrement qu'en bois de chauffage.

104 associations de protection de la Nature communiquent :

MAIS OUI, MONSIEUR BORLOO, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ S'IMPOSE A TOUTES LES ACTIVITÉS. Y COMPRIS A LA CHASSE

Les associations de protection de la nature signataires dénoncent la dérive pro-chasse du Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Dérive qui de toute façon ne contentera pas les chasseurs qui n'en ont jamais assez. La preuve, JL Borloo vient d'en faire la triste expérience ce samedi 21 mars, où les chasseurs sont venus manifester violemment dans sa propre ville.

À l'approche des élections européennes le Ministre chargé de l'Écologie a annoncé une série de mesures et de promesses en faveur de la chasse et des chasseurs :

- extension de la période de chasse
- recul sur le statut des espèces « nuisibles »
- création d'une contravention d'entrave à la chasse
- facilitations financières des fédérations

Le ministre chargé de l'Écologie a pris ces mesures et ces engagements à l'issue de plusieurs rencontres particulières avec les dirigeants

de la chasse (fédération nationale de la chasse, association nationale des chasseurs de gibier d'eau, union nationale des piégeurs agréés de France), auxquels il a fait allégeance pour des motifs électoraux et sans aucune concertation avec les associations de protection de la nature.

Les associations de protection de la nature signataires :

- condamnent sans réserve la confiscation de la faune sauvage par les chasseurs ;

- dénoncent les tentatives de communication du Ministre de l'Écologie destinées à faire croire à l'opinion que ces mesures sont le fruit d'une concertation avec les associations de protection de la nature alors qu'elles ne sont en rien issues de la table ronde chasse.

- n'accepteront pas une remise en cause du statut d'espèces protégées

- demandent une véritable politique de préservation de la diversité biologique comportant une réglementation de la chasse plus respectueuse de l'environnement, notamment la suspension de la chasse des espèces « gibier » en mauvais état de conservation

- dénoncent la nouvelle loi chasse en préparation, qui sera la 8ème loi chasse depuis 1994 après celle du 18 décembre dernier ! Les parlementaires français ont sans doute mieux et plus urgent à faire que de donner cadeaux

législatifs sur cadeaux législatifs aux chasseurs ;

Contacts presse : Pierre ATHANAZE : 06 08 18 54 55
Michel METAIS : 06 08 17 16 77
Dominique PY : 06 88 20 34 21

Associations signataires : 4 continents pour les Tigres, A pas de Loup, ADEO Animalis, AOMSL, APIE, Arnica Montana, ASPAS, Association de protection du confluent de la Loire et de l'Allier, Autun Nature Ecologie, AVES France, Bretagne Vivante, C.H.E.N.E, CAPEN 71, Centre ATHENAS, Charente Nature, Comité Ecologique Ariégeois, Connaissance & Protection de la Nature du Brabant, CIAPP, CORA Ain, CORA Ardèche, CORA Faune Sauvage, CORA Rhône, CORA Savoie, CPEPESC, CVN, DECAVIPEC, Deux-Sèvres Nature Environnement, Direction Nature, EDM, Essonne Nature Environnement, Eure-et-Loir Nature, Fédération Allier Nature, Fondation Brigitte Bardot, France Nature Environnement, Franche-Comté Nature Environnement, FRAPNA, FRAPNA Ardèche, FRAPNA Drôme, FRAPNA Loire, FRAPNA Rhône, FRAPNA Savoie, FRAPNA Haute Savoie, Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine, Groupe Mammalogique d'Auvergne, Groupe Ornithologique des Deux Sèvres, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais, Groupe ornithologique normand, IDAE, Ile de France Environnement, Jura Nature Environnement, La Maison des Insectes, Le Varne, LFDA, Ligue ROC, Loire Vivante Nièvre Allier Cher, Loiret Nature Environnement, LPA de Calais, LPO, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Aquitaine, LPO Audomarois, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente Maritime, LPO Drôme, LPO Haute-Normandie, LPO Haute-Savoie, LPO Hérault, LPO Isère, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO PACA, LPO Tarn, LPO Vendée, Luberon Nature, Mayenne Nature Environnement, Meles, Meuse Nature Environnement, Mille Traces, Mirabel-Lorraine Nature Environnement, Nature Centre, Nord Nature Environnement, Oiseaux-Nord, One Voice, Orgambidexka Col Libre, OUSIA, être(s) humain(s) sur la Terre, Perche Nature, Picardie Nature, Poitou-Charentes Nature, Pôle Grands Prédateurs, RAC, Raiponce, Sauvegarde Faune Sauvage, SEPANSO, SEPANSO Béarn, Serre Vivante, SFPEM, SNPN, SOS Rivières Environnement, St Paul de Varces Nature, UMINATE 65, Veg Asso, Vienne Nature